

Séminaire d'Analyse de Pratiques Pédagogiques : évolutions et modifications à venir

Fabienne Compère

Enseignante – Coordinatrice, Institut Saint-Laurent – Promotion sociale, Liège
fabienne.compere@isl.be

Yann Vacher

Formateur et chercheur, Université de Corse, Corte
vacher@univ-corse.fr

Résumé

Dans le cadre d'un dialogue qui a débuté dans le numéro 7 de cette revue, Fabienne Compère présente le Séminaire d'Analyse de Pratiques Pédagogiques (SAPP) qu'elle a conçu dans son institution. Développer un savoir analyser, construire des pistes nouvelles d'action ou se former à l'animation de groupes d'APP sont les objectifs de ce séminaire. Pour les atteindre, plusieurs stratégies singulières sont développées qui ont été exposées dans le premier article. Ce deuxième texte poursuit l'entretien et ce notamment à travers la présentation de trois dispositifs créés au fil des années par les participants au séminaire. Il aborde aussi les évolutions potentielles du séminaire. Un troisième article qui sera publié dans un prochain numéro de la revue étudiera la question de la posture de l'animateur dans le SAPP.

Mots-clés

dispositif, principe, animation, valeurs, innovation

Catégorie d'article

Interview – échange ; témoignage

Référencement

Compère, F. & Vacher, Y. (2016). Séminaire d'Analyse de Pratiques Pédagogiques : évolutions et modifications à venir. In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, No 8, pp 3-16.
<http://www.analysedepratique.org/?p=2136>.

Les articles de la revue de l'analyse de pratiques professionnelles paraissent uniquement en format électronique et sont en libre consultation sur le site internet www.analysedepratique.org. Ils sont sous licence Creative Common 3.0 « Paternité – pas de modification », ce qui signifie qu'ils peuvent être imprimés ou transmis librement à condition qu'ils ne soient pas modifiés et que soient mentionnés le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Yann Vacher (YV dans la suite) : Dans le premier article (publié dans le numéro 7 de la revue) nous avons abordé ensemble le contexte de conception du SAPP ainsi que sa présentation. Je t'avais posé en conclusion une question que je te soumetts à nouveau pour entamer la deuxième partie de nos échanges : on a déjà sûrement dû te demander si ce que tu proposes relève de l'analyse de pratiques ; quelle est ta position par rapport à cette question et quelle définition du périmètre de l'APP donnes-tu ou utilises-tu ?

Fabienne Compère (FC dans la suite) : On ne me pose guère cette question par rapport au SAPP lui-même, dans la mesure où l'on y utilise des dispositifs d'analyse de pratiques « reconnus »¹. Cependant, le fait que nous accordions passablement d'importance à la recherche de solutions pourrait laisser croire que nous faisons de la résolution de problèmes et non de l'analyse de pratiques. Mais l'accent que nous mettons sur la nécessité de la diversité des points de vue, que ce soit dans la « relecture » de la situation, dans les résonances² ou dans les pistes d'action mentionnées, me conforte dans l'idée que nous sommes bien dans l'analyse de pratiques.

YV : Pourrais-tu nous donner tes critères de définition de ce périmètre de l'APP ?

FC : Je me réfère aux cinq critères de Thiébaud (2015), qui me parlent. Pour les reprendre un par un : il y a bien, dans tous les cas, au SAPP, « *un travail sur des vécus de la pratique professionnelle* » ; un « *accompagnement [du porteur de la situation] par l'ensemble du groupe* » ; un « *questionnement et une recherche [d'hypothèses, de résonances...] en commun, qui priment sur des savoirs d'experts* » ; une « *dynamique d'analyse collective avec multiplication et croisement de différents éclairages* » ; et une « *posture réflexive, le développement d'un regard « méta » au sein du groupe, avec un climat de sécurité favorisant la réflexivité.* »

Pour moi, l'aspect « multiréfléchi », pour reprendre ton terme (Vacher, 2015), est très important. Le fait d'ouvrir un maximum d'hypothèses, un maximum de pistes, et aussi de le faire de manière non prescriptive et non contraignante pour le porteur de la situation me semble être fondamental dans l'analyse de pratiques.

Pour un des dispositifs que le groupe a conçus, la Discussion du Café du Commerce (DCC), le fait qu'il s'agisse bien d'analyse de pratiques est moins net. C'est surtout à son sujet que la question peut se poser, je crois. Je te le présente et je le commente ensuite.

¹ GEASE, GFAPP, codéveloppement professionnel, instruction au sosie... (Voir Compère et Vacher, 2016 et son annexe).

² Il s'agit ici de résonances affectives *divergentes* (Ekman, 2007, cité par Ricard, 2013), impliquant prise de recul et manifestation de sollicitude, et également de résonances cognitives (cela me fait penser à...).

La Discussion du Café du Commerce (DCC)

C'est un dispositif qui a émergé spontanément des pratiques du groupe. Il est beaucoup moins structuré que les dispositifs « classiques », mais d'une efficacité surprenante en termes d'élargissement du répertoire comportemental si on en juge les retours aux séances ultérieures. Sa version initiale comprenait trois étapes :

- 1) Exposé de la situation par le porteur ;
- 2) Questions de clarification + résonances + pistes de solution (le porteur et le groupe interagissent) ;
- 3) Appropriation par le porteur : il renvoie au groupe ce qui a fait sens pour lui dans les échanges qui viennent d'avoir lieu et, le cas échéant, indique les pistes d'action qu'il envisage.

Cette version a été rapidement amenée à évoluer, car dans sa première mise en œuvre nous étions apparue une dérive des buts (dimensions d'écoute et d'analyse noyées sous les expressions de compassion et les « bons conseils »). Ainsi, dès sa deuxième utilisation, nous avons séparé les questions de clarification de la phase d'analyse à proprement parler, ce qui structure un peu plus le dispositif et permet de préciser la description de la situation. Nous insistons également beaucoup sur les résonances, pour éviter que « la réponse soit le malheur de la question » et limiter la « fuite dans la recherche de solutions ». La version actuelle est donc :

- 1) Exposé par le porteur ;
- 2) Questions de clarification par le groupe ;
- 3) « Pleurons ensemble, *résonnons* et conseillons » par le groupe, interaction possible avec le porteur ;
- 4) Appropriation par le porteur.

Par sa structure peu contraignante, sa souplesse en temps et son intitulé humoristique et décontracté, ce dispositif convient bien au « dernier cas de fin de soirée ».

Il combine, dans sa phase 3, un élément d'expression d'empathie³ peu présent ou en tout cas peu formalisé dans les dispositifs classiques (alors que parfois le porteur de la situation en a

³ Ricard (2013) distingue l'altruisme de l'empathie. Pour lui (2013, p. 49), « *L'empathie affective consiste donc à entrer en résonance avec les sentiments de l'autre, la joie comme la souffrance. Inévitablement, nos propres émotions et projections mentales se mêlent à la représentation des sentiments d'autrui, parfois sans que l'on puisse les distinguer les uns des autres* » et (ibid., p. 73) « *chez la plupart des gens, l'empathie ressentie face à la souffrance de l'autre est systématiquement corrélée avec des sentiments entièrement négatifs – douleur, détresse, inquiétude, découragement.* ».

bien besoin pour pouvoir dans l'instant et par la suite prendre distance), une partie « résonances » qui permet d'ouvrir les grilles de lectures de chacun et/ou de s'ouvrir à celles des autres, et l'aspect « proposition de pistes d'action » (notre « conseillons ») du groupe de codéveloppement professionnel. Il est clair qu'avec ce dispositif l'analyse est moins approfondie qu'avec d'autres plus structurés. Pour atteindre les objectifs, l'animateur doit bien veiller au passage par les résonances, et à ce que les « conseils » ne soient pas formulés sous la forme « tu pourrais », et encore moins « tu devrais » ou, pire, « y a qu'à... », mais sous la forme « une piste pourrait être... ».

C'est pourquoi, vu son peu de formalisation et son éloignement des dispositifs « classiques », nous n'utilisons la DCC qu'avec des participants aguerris à l'analyse des pratiques, dans un groupe « sécurisé ». Ceci est pour moi fondamental pour limiter les risques de dérives.

L'étape 4 me semble indispensable : une fois, par manque de temps, nous n'avons pas eu le temps de l'aborder, et tout le monde est rentré chez lui chargé d'énergie triste et négative, sauf le porteur de la situation qui est reparti tout joyeux et allégé, riche des pistes qui lui parlaient dans notre analyse. Apprentissage par essai et erreurs : plus personne n'oublie l'étape 4 !

Vu son caractère « décontracté » et pas strictement centré sur l'analyse, on peut en effet se demander si la DCC est bien un dispositif d'analyse des pratiques en groupe. En me référant de nouveau aux cinq critères de Thiébaud (2015), je pense que oui. Il y a bien « *un travail sur des vécus de la pratique professionnelle ; un accompagnement [du porteur de la situation] par l'ensemble du groupe ; un questionnement et une recherche en commun, qui priment sur des savoirs d'experts* » (ceci n'était pas le cas lors du tout premier essai du dispositif, le jour de sa création, d'où son adaptation) ; « *une dynamique d'analyse collective avec multiplication et croisement de différents éclairages* » (même remarque) ; et « *une posture réflexive, le développement d'un regard « méta » au sein du groupe, avec un climat de sécurité* » (ici suffisant parce que le groupe est constitué et « s'autosécurise ») favorisant la réflexivité. Si la DCC me semble répondre à ces cinq critères, elle intègre en revanche la proposition de pistes d'action, ce qui peut être perçu comme une limite à son inscription dans l'APP. Celles-ci ne constituent en effet pas de l'analyse proprement dite. Dans le cadre de sa présentation de l'APP, Thiébaud (2013) évoque la possibilité d'un « *développement de scénarios d'actions envisageables* » après l'étape de formulation d'hypothèses de compréhension ; cependant, il « *insiste sur le fait que chacun de ces temps sera clairement marqué* », ce que nous ne faisons pas dans la DCC.

YV : Dans le début de ta réponse tu évoques « une efficacité surprenante en termes d'élargissement du répertoire comportemental » de ce dispositif, peux-tu illustrer cela ?

FC : La diversité des centres d'intérêt de chacun permet des ouvertures inattendues. Par exemple, suite à une résonance où une participante évoque une formation récente en symbolique de la couleur, la porteuse de la situation se l'approprie : « Ah oui, je pourrais

m'habiller en rouge ce jour-là, c'est vrai que je n'ai rien de rouge ». Elle nous a rapporté à la séance suivante qu'elle s'était offert un vêtement rouge, et que le fait de le porter l'avait aidée à affronter les suites de la situation travaillée : « Je me sentais soutenue par tout le groupe ».

YV : Tu proposes régulièrement des évolutions dans ce séminaire, sur quoi se fondent-elles et quels en sont les points communs ?

FC : Il y a à mes yeux deux sortes d'évolutions : celles qui se sont produites dans l'accompagnement des différentes étapes du SAPP, et les dispositifs qui ont émergé du groupe.

Pour commencer par la première : j'ai l'impression que la familiarité de l'animateur avec l'animation de dispositifs d'analyse de pratiques en général et son expérience du dispositif particulier qu'il utilise jouent sur la finesse de son animation et sa personnalisation. En lien avec le modèle de croissance de Katz (1972), il me semble qu'à ses débuts, un animateur a tendance à être plus centré sur lui-même que sur le groupe, tout désireux d'être un « bon animateur » et de « bien animer le dispositif » (stade de survie, caractérisé par la centration de l'enseignant sur sa propre personne). L'aisance et la compétence venant, il se centre sur le groupe, ou sur la situation, ou sur l'analyse elle-même, suivant les besoins, de manière moins rigide et plus créative (étape de consolidation : l'animateur se centre sur les besoins des participants). Puis il prend de plus en plus de libertés et s'autorise à proposer des aménagements aux dispositifs existants, en fonction des besoins, du groupe, des objectifs (étape du renouveau).

Parallèlement, le groupe, dont le noyau reste relativement stable au fil des années, s'est constitué en « communauté de travail ». La désirabilité sociale des membres semble s'être atténuée, une interdépendance positive s'est créée entre eux.

En conséquence les participants au SAPP sont maintenant suffisamment en sécurité et en confiance pour proposer des adaptations aux dispositifs utilisés. Ainsi par exemple, pour le GEASE, dans la phase 4 de formulation des hypothèses, nous trouvons pertinent de développer d'abord les hypothèses explicatives et les résonances. Nous faisons un maximum d'aller-retours entre elles, afin de permettre l'ouverture et la décentration avant de passer à l'inventaire des possibles. Avant de procéder de la sorte, nous avons tendance à « tomber » directement dans cet inventaire des possibles, comme une sorte de « fuite vers la recherche de solutions ».

Dans certains cas, quel que soit le dispositif, à la demande du porteur de la situation (ou de quel qu'autre participant que ce soit, si le porteur est d'accord), nous ajoutons des phases de passage par l'écrit, soit juste pour soi, soit pour les remettre ensuite au porteur de la situation. Nous écrivons par exemple nos questions, ou nos résonances, ou nos hypothèses, avant de les partager avec le porteur de la situation et au groupe. Ceci permet à chacun de se poser, de ralentir le rythme, de se centrer sur son point de vue avant de « rebondir » sur celui des autres.

Outre ces aménagements « ponctuels », le groupe a créé trois dispositifs « maison ». Dans les trois cas, c'est le porteur de la situation qui, au moment de choisir le dispositif, a proposé une adaptation d'un dispositif déjà vécu. « On ferait bien comme..., mais en changeant ceci et cela, parce que... ». Cette proposition a été discutée par le groupe pour qu'on soit sûrs qu'elle est bien comprise (« et donc à telle étape, on ferait ceci, alors ? »). Une fois tout le monde au clair, l'animateur a lancé le travail d'analyse. A la fin de celle-ci, lors de l'analyse du dispositif, nous avons discuté de ses avantages et inconvénients, ce qui pour un des trois, la DCC, a amené une modification. Puis nous lui avons trouvé un nom, et l'avons intégré « officiellement » à notre répertoire.

YV : Tu nous as déjà présenté ce dispositif de la Discussion du Café du Commerce, peux-tu nous présenter les deux autres dispositifs que vous avez conçus au cours du SAPP ?

FC : Il s'agit du 5x10 minutes avec passage à l'écrit et de la technique de la Métaphore. Je te précise en préalable que la phase « Analyse méta sur le dispositif et le vécu dans celui-ci » étant intégrée au déroulement habituel d'une séance SAPP, je ne la reprends pas dans les descriptions qui suivent. Il va de soi que si un de ces dispositifs devait être utilisé en-dehors du cadre du SAPP, il faudrait l'y ajouter.

5x10 minutes avec passage à l'écrit

Ce dispositif a émergé spontanément du groupe, en lien avec une séance de codéveloppement professionnel avec traces écrites, inspirée d'une animation de Sephora Boucenna, que le groupe avait trouvée très intéressante mais un peu longue pour notre contexte particulier. Il comporte, comme son nom le laisse supposer, cinq étapes d'une dizaine de minutes.

- 1) Exposé par le porteur ;
- 2) Questions de clarification ;
- 3) Résonances⁴, par le groupe, avec trace écrite pour le porteur (d'abord écrire individuellement, puis partager collectivement oralement, puis remettre les écrits au porteur) ;
- 4) Pistes d'action, par le groupe, avec trace écrite pour le porteur (d'abord écrire individuellement, puis partager collectivement oralement, puis remettre les écrits au porteur) ;
- 5) Appropriation par le porteur, sur la base de ce qu'il a entendu et des traces écrites.

YV : Dans la phase 3, les résonances prennent-elles aussi la forme d'hypothèses de compréhension ? Je te dis cela car dans un article publié récemment (Thiébaud & *al.*, 2016)

⁴ Toujours au sens de résonances affectives divergentes et de résonances cognitives.

nous avons identifié la phase d'émission d'hypothèses comme étant au cœur des dispositifs d'APP ; or elle n'apparaît pas ici.

FC : Pour moi, on peut considérer les résonances comme des portes ouvertes vers des hypothèses de compréhension. Je m'explique : ce qui à mes yeux les différencie, c'est que les résonances peuvent ne pas être en lien direct avec la situation abordée. Par exemple : « ça me fait penser au Triangle Dramatique » ou « ça me fait penser à... (une situation abordée précédemment) ». Au porteur alors de transformer ces résonances en hypothèses de compréhension, en les transposant à la situation qu'il apporte. La phase 5, l'appropriation, est parfois utilisée pour ce faire, de même que pour contextualiser l'une ou l'autre piste de solution. Il arrive aussi que les résonances soient directement formulées sous forme d'hypothèses, le groupe étant bien familiarisé avec différents dispositifs d'analyse de pratiques. L'important pour moi est de favoriser la multiplicité des points de vue et des angles pour aborder la situation, que ce soit dans les résonances ou dans les pistes d'action proposées. C'est cette diversité des approches qui pour moi fait qu'on est bien dans une forme d'analyse de pratiques.

YV : Dans ce dispositif tu passes par l'écrit individuel, ce qui n'est pas systématique dans les dispositifs d'APP, peux-tu nous éclairer sur ce choix que vous avez réalisé ?

FC : Le passage à l'écrit est apprécié par les participants du groupe parce qu'il donne une autre dimension au(x) dispositif(s) : d'une part il ancre et approfondit la réflexion individuelle ; d'autre part il permet de donner le temps à chacun de se poser ; et enfin le porteur peut garder une trace écrite des réflexions individuelles. La médiation par l'écriture permet également de réorganiser ses idées, notamment par la recherche de formulations explicites, compréhensibles par le lecteur, puisqu'ici l'écrit est communiqué au porteur de la situation. Remarquons que le temps d'écriture est court, de l'ordre de cinq minutes par étape, ce qui peut stresser certains participants, mais en libérant d'autres de la crainte de ne pas être capables de faire de « belles phrases ». Ceux-ci risqueraient peut-être de se centrer plus sur la production de l'écrit que sur la réflexion et l'analyse que celui-ci devrait permettre. Une sorte de logique de performance, de production (plutôt que d'apprentissage), que nous avons essayé de réduire en limitant le temps. Le passage par l'écrit peut être chronophage s'il n'est pas limité et alourdir un dispositif.

YV : Le troisième dispositif est la technique de la Métaphore qui se fonde sur une approche assez inédite en APP.

La technique de la Métaphore

FC : Ce dispositif est né d'un souci de déontologie et de confidentialité encore plus marqués que d'habitude, plusieurs participants étant ou risquant d'être impliqués, de près ou de loin, dans la situation abordée. Sa caractéristique est que la situation et ses protagonistes sont

présentés sous forme de conte (au sens large⁵). Toutes les interventions se font donc en termes de conte. Au porteur de la situation de « retraduire » les apports de l'analyse dans sa réalité. C'est également un dispositif en cinq étapes :

- 1) Exposé au groupe de la situation problématique vécue par le porteur, transposée en conte : 5 à 10 minutes ;
- 2) Questions posées par le groupe au porteur pour clarifier la situation problématique (dans le langage du conte si possible) : 5 à 10 minutes ;
- 3) Réactions du groupe face à la situation problématique et résonances (porteur muet) : 5 à 10 minutes ;
- 4) Suggestions de pistes par le groupe, idéalement dans le langage du conte (porteur muet) : 5 à 10 minutes ;
- 5) Réactions du porteur aux propositions du groupe : 5 à 10 minutes.

Le groupe peut bien sûr choisir d'allonger les différentes phases au besoin (et en fonction du temps total disponible).

YV : Peux-tu nous donner un exemple de récit ?

FC : Voici un exemple de début de situation :

« Au royaume de Fort Fort Lointain, il y a de nombreuses confréries. La plupart d'entre elles sont dirigées par un fou du roi rendant compte au roi ou à un de ses grands vizirs. Le fou du roi qui est chargé de la confrérie des gardiens de moutons rend directement compte au roi. Il gère 16 gardiens et environ 250 moutons, ceux-ci étant gardés alternativement par plusieurs gardiens. L'un de ces gardiens est allé se plaindre au roi à propos du fou du roi... »

La première chose qui nous a frappés, lors de sa première utilisation, a été son étonnante efficacité. Bien que la situation soit présentée sous forme de conte, le groupe a vraiment pu s'impliquer dans son analyse. Les hypothèses (apparues lors de la phase 3 des réactions), les résonances, puis les suggestions qui ont émergé étaient extrêmement pertinentes et, à mes yeux, plus créatives que d'habitude ; peut-être parce que plusieurs d'entre elles étaient formulées dans le langage du conte, donc sous forme métaphorique (exemples : « *Pour devenir roi, il faut poser un acte fort* », « *fédérer autour de la lutte contre l'inquisition* »...).

L'aspect ludique du dispositif permet aussi une certaine mise à distance émotionnelle pour le porteur, qui évolue par rapport à la situation rien qu'en la transposant et en la racontant.

⁵ Nous avons associé « métaphore » et « conte » car nous ne voulions pas enfermer le dispositif dans le conte au sens strict et ainsi ne pas trop freiner la créativité du porteur, lui faciliter la tâche autant que possible.

Le passage par le conte pourrait permettre également l'expression de sentiments qui seraient peut-être plus cachés dans d'autres dispositifs (exemple : « *la méchante sorcière, vraiment très très méchante...* »).

Quant à la raison principale de l'émergence de ce dispositif, le besoin accru de déontologie et de confidentialité, sa dernière utilisation au SAPP en a été un bel exemple : tous les participants (sauf un) connaissaient chaque protagoniste du conte, et l'histoire était sombre puisqu'il s'agissait d'une affaire de harcèlement. Après la fin de la séance, dans le couloir (et sur le trottoir !), les supputations allaient bon train sur qui était qui, mais les participants n'étaient pas d'accord, et n'ont pas trouvé qui étaient les protagonistes réels...

YV : Dans ce que tu rapportes, tu évoques beaucoup d'avantages ; mais y a-t-il des limites que tu perçois à cet usage du « contournement » par la métaphore ?

FC : Au niveau des limites, tous les contes ne se prêtent pas au dispositif ou à la situation analysée. Lors de la deuxième utilisation de la technique de la métaphore, le porteur avait choisi d'utiliser les schtroumpfs, et le groupe a eu beaucoup de mal à comprendre les liens hiérarchiques entre les protagonistes. Cela ne signifie pas que les schtroumpfs ne pourront jamais être utilisés dans ce dispositif, mais ils ne conviennent pas dans une situation où les liens hiérarchiques ont de l'importance.

Les participants soulignent la difficulté qu'il y a à transposer « au pied levé » la situation en conte. Il faudrait pouvoir préparer son récit à l'avance (peut-être par un écrit ?), ou du moins avoir un temps suffisant pour y réfléchir. Il est possible que l'expression des « suggestions » dans le langage du conte freine aussi l'expression de certains participants, moins aguerris à ce type de formulations.

YV : Tu précises que le récit pourrait être préparé à l'avance ? Considères-tu qu'il y a un risque d'une formulation idéalisée de la situation s'il y a préparation ? Dans ma conception c'est un risque, mais peut-être pas pour toi et surtout avec ce public qui est en confiance et habitué à l'esprit de l'APP que tu développes ?

FC : C'est effectivement un risque potentiel. Mais il me semble qu'en « profiter » pour présenter les choses de manière idéalisée témoignerait d'un désir de paraître qui est pour moi assez peu compatible avec les mises et remises en question liées à l'analyse de pratiques. Du coup, le risque me semble plausible avec des débutants, ou dans un groupe non sécurisé, mais pas dans un groupe constitué comme celui du SAPP.

YV : Quels seraient les points communs à ces trois dispositifs ? Et leur sont-ils spécifiques par rapport à d'autres dispositifs ?

FC : Dans les trois (DCC, 5x10' et Métaphore), le matériau est le récit d'une situation réellement vécue par le porteur, généralement ressentie par lui comme insatisfaisante, ou en tout cas qui l'interroge. Il s'agit de décrire la situation vécue, sans analyser, sans juger et sans se mettre dans la tête des autres protagonistes de cette situation.

Cette description est complétée petit à petit, lors de la deuxième étape des dispositifs, suite aux questions de clarification, ouvertes, sans pistes de solution ni conseils déguisés. Elles visent à permettre aux participants-analyseurs de mieux appréhender la situation, à faire progresser la compréhension, mais elles poussent également le porteur à réexplorer son vécu, à l'aborder, parfois, sous un autre angle, d'où l'intérêt de l'altérité. Les pistes d'action n'arrivent que dans une phase ultérieure.

Cependant, la problématisation, au sens de construction de l'objet sur lequel va porter l'analyse, au sens d'identification de l'angle sous lequel la situation va être traitée, n'est explicite dans aucun des trois dispositifs. Elle émerge implicitement de ce que le porteur de la situation choisit de rapporter de celle-ci et des questions de clarification.

Le type d'analyse est assez similaire dans les trois dispositifs : l'analyse repose d'abord sur des résonances (cela me fait penser à..., cela me rappelle..., etc.) sur lesquelles on peut « rebondir », celles des uns entraînant de nouvelles chez d'autres. Celles-ci peuvent permettre de donner une intelligibilité différente à la situation, d'autres points de vue, d'autres manières de la considérer ou de la comprendre. Dans ces résonances, certains évoqueront d'autres situations qu'ils ont vécues, d'autres feront des liens avec leurs théories implicites, ou avec des théories reconnues. D'autres aussi émettront des hypothèses de compréhension de la situation analysée.

Dans la DCC, le porteur peut intervenir, proposer ses propres résonances, en lien ou non avec celles des autres, ou interroger celles-ci, dans le but de mieux les comprendre, de les faire expliciter ou de mieux percevoir le lien que fait le participant-analyseur avec la situation traitée. Il arrive également que suite à l'une ou l'autre résonance, il complète sa description. Cette étape donne parfois lieu aussi à de nouvelles questions de clarification.

Dans les deux autres dispositifs, le porteur reste muet lors de cette étape, ce qui ne l'empêche (et ne le dispense !) nullement de prendre des notes, de réfléchir et de réagir intérieurement. Chacun de nos trois dispositifs se termine par une phase d'appropriation, ou de réactions du porteur, lors de laquelle, pour le 5X10 minutes et la Métaphore, il partage la partie de son choix de ses réactions à ce qu'il a entendu lorsqu'il était « muet ». Pour les trois dispositifs, il dit ce qu'il compte mettre en œuvre (pas nécessairement de manière très détaillée, on n'attend pas de lui un plan d'action concret comme dans le codéveloppement). Les points communs entre les trois dispositifs sont nets : on voit qu'ils ont émergé du même groupe et que celui-ci s'est forgé une représentation qui lui est propre de ce qu'est un dispositif efficace (pour lui) d'analyse des pratiques.

J'ai l'impression qu'ils sont bien adaptés au groupe du SAPP, familiarisé avec l'analyse des pratiques, mais qu'ils seraient probablement plus difficiles à mettre en œuvre, ou en tout cas moins pertinents, avec un groupe de novices. Je trouve ces dispositifs en effet moins « protégés » et « protecteurs » que le codéveloppement ou l'ARPEGE (Analyse Réflexive de Pratique Professionnelles En Groupe d'Echange) par exemple. Les risques de voir mis à mal le trépied « confidentialité – bienveillance – altruisme » me semblent plus grands qu'avec des dispositifs plus cadrants. L'animateur doit tenir le cap et ce n'est pas toujours facile, d'autant qu'avec un nouveau groupe il faut avoir l'œil et l'oreille à tout. Prudence donc avec ces dispositifs utilisés en-dehors de leur contexte d'émergence. Ils sont probablement à structurer et sécuriser davantage pour pouvoir être utilisés dans d'autres groupes, surtout débutants ou inconnus de l'animateur, sans trop de risques.

YV : Tu viens de nous présenter les évolutions que vous avez produites depuis le début de la mise en place du SAPP. Qu'en est-il de l'avenir, tu as des pistes d'évolution envisagées ?

FC : Pour le groupe existant, je ne changerais pas grand-chose, mais je remplacerais l'intitulé SAPP par FADAPP (Formation à l'Animation de Dispositif d'Analyse de Pratiques Professionnelles), puisque c'est maintenant ce que nous y faisons. Cette formation serait ouverte à toute personne qui a terminé le premier niveau ou s'est familiarisée par ailleurs à l'analyse de pratiques.

YV : Veux-tu dire que tu réorienterais l'objectif pour ce groupe initial ? Pourquoi ? Cela veut-il dire que l'enjeu de développement de l'analyse est dépassé avec eux ?

FC : En fait, nous poursuivrions simultanément les deux objectifs : pour apprendre à animer des dispositifs d'analyse des pratiques, il faut *a minima* en animer. Une des tâches de l'animateur est de permettre aux participants de développer leur savoir-analyser, mais cela ne veut pas dire que l'enjeu de développement de l'analyse est dépassé, il est en parallèle.

YV : Tu maintiendrais tout de même, j'imagine, un groupe SAPP. Proposerais-tu des modifications se fondant sur le bilan de ces premières années d'existence ?

FC : Oui. J'ouvrirais le SAPP à un tout nouveau groupe, mais il ne comprendrait alors plus la partie « formation à l'animation » : il ne m'apparaît pas réaliste (en lien avec Thiébaud, 2015) de croire qu'une formation de 36 heures permette à des personnes qui n'auraient jamais été en contact avec l'analyse des pratiques auparavant de devenir de « bons » animateurs de dispositifs. C'est un peu par hasard, je te l'ai expliqué dans le premier article, que le groupe SAPP a dépassé son objectif initial d'analyse de pratiques pour se lancer également dans l'animation, dès la première année. *A posteriori*, je me dis que c'est peut-être un heureux concours de circonstances qui a rendu cela possible, dont probablement le fait que la plupart des membres du groupe se connaissaient déjà avant et avaient l'habitude de travailler

ensemble, ce qui a d'emblée créé un climat de sécurité bienveillant. Je ne suis pas sûre que cela marcherait aussi bien avec un groupe de personnes ne se connaissant pas.

Concernant ce climat, Thiébaud (2015, p. 33) précise : « *Au premier regard, un dispositif d'APP peut paraître assez simple, du point de vue par exemple de son cadre et de ses règles, et donc facile à mettre en place et animer. Cependant, pour porter tous ses fruits et pour assurer notamment une dynamique de travail collectif et une sécurité pour les participants, il nécessite de développer un art de la facilitation qui s'avère, selon mon expérience, plutôt complexe.* »

Je me rends compte de la chance que j'ai eue avec ce groupe. Ce ne sera pas toujours le cas, je pense. Avec de tout nouveaux participants, je démarrerai donc plus prudemment.

J'envisage la co-construction d'un contrat⁶ dès la première séance. Pour cela, je séparerai clairement le négociable du non-négociable, et nous établirons ensemble un projet. Je pense proposer aux participants une base écrite qui reprendrait et expliquerait les incontournables (huis clos⁷, confidentialité, respect, « arroser les fleurs et pas les mauvaises herbes » selon la jolie expression de Jean Donnay qui invite ainsi à valoriser et se centrer sur ce qui est positif, écoute, non jugement, chaque participant est l'expert de sa situation). Cette base écrite serait discutée et retravaillée en groupe, puis à la séance suivante distribuée à chacun sous sa forme « définitive ».

Il serait intéressant et sécurisant de le préciser à chaque séance. Le tout est d'arriver à faire de ce rappel quelque chose d'utile et agréable, et non un pensum. La vérification de l'adhésion de chacun au cadre et au contrat pourrait se faire de manière rituelle juste après le « Quoi d neuf ? ». Ce serait aussi un bon moyen de rappeler ceux-ci à chaque séance. Quelle que soit la manière de les rappeler, il s'agit surtout de les respecter et de les faire respecter, en y faisant référence à chaque fois que nécessaire.

Il me semble important que la discussion de ce contrat ne dépasse pas la moitié de la première séance, de sorte qu'après la pause, les participants puissent vivre une séance d'analyse de pratiques.

Pour que cette initiation se passe dans un cadre protégé, nous utiliserons un dispositif très cadrant et sécurisant, comme le codéveloppement ou ton dispositif ARPPEGE (Vacher, 2015). Comme nous ne disposerons que d'environ deux heures, nous utiliserons vraisemblablement le codéveloppement. Ceci dans le but de familiariser les participants « en douceur » avec

⁶ Un contrat qui pourra être revu au fil des séances, au fur et à mesure que les participants se rendront compte de ce qu'implique et mobilise l'analyse des pratiques.

⁷ Par la force des choses, celui-ci est difficilement respectable dans notre contexte particulier, une secrétaire faisant irruption à chaque séance pour prendre les présences. Ceci nous amène à une certaine prudence dans tout ce qui est écrit au tableau...

l'analyse de pratiques et de permettre une transition entre leurs attentes, leurs habitudes d'apprentissage et la démarche inductive, active et socioconstructiviste du SAPP.

Lors de la séance suivante, nous pourrions utiliser l'ARPPEGE, qui nécessite une soirée complète pour être mis en œuvre. Ce dispositif, qui m'a séduite par sa pertinence et par son approche lucide de l'apprentissage de la réflexivité, a été conçu spécialement pour familiariser à l'analyse des pratiques et développer la décentration et le savoir-analyser. Dès la troisième séance, dans l'optique de permettre dès que possible un choix⁸, les participants pourraient choisir entre l'ARPPEGE et le codéveloppement. D'autres dispositifs seraient ajoutés au fil du temps, en fonction des attentes des participants et des caractéristiques de la situation. Le répertoire des dispositifs du groupe s'accroîtrait ainsi de séance en séance.

La sécurisation par les dispositifs s'ajouterait à celle procurée par le cadre, le contrat et l'accompagnement, pour que les participants puissent vraiment s'investir dans l'apprentissage et l'analyse de pratiques. J'espère aussi que le groupe, se constituant petit à petit en communauté de travail et d'apprentissage, devienne un élément de sécurisation par lui-même. De mes expériences, il semble que la désirabilité sociale, notamment, s'atténuerait au fil du temps, permettant petit à petit à chacun d'être plus authentique, moins soumis à des mécanismes défensifs, et de s'investir davantage dans le processus impliquant et parfois émotionnellement coûteux de l'analyse de pratiques.

YV : Merci Fabienne pour toutes ces réponses. Je te propose de poursuivre dans quelques temps cet échange en nous centrant sur la question des postures de l'animateur dans le SAPP, mais ce sera pour un prochain article...

Références bibliographiques

- Boucenna, S. (2012). Questions, enjeux et dilemmes d'une accompagnatrice dans un contexte d'innovation. In Charlier, E., & Biémar, S. (Eds.) (2012). *Accompagner : Un agir professionnel*. Bruxelles : De Boeck.
- Compère, F. & Vacher, Y. (2016). Séminaire d'Analyse de Pratiques Pédagogiques : un dispositif particulier. In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 7, pp. 3-15. <http://www.analysedepratique.org/?p=1980>.
- Dubé, S. (2009). *La gestion des comportements en classe. Et si on regardait ça autrement ?* Montréal : Chenelière Education.

⁸ Pour Dubé (2009, p. 141) « les individus sont plus sociables et moins agressifs dans des environnements qui offrent de la liberté et des choix. »

- Ekman, P. (2007). *Emotions revealed: Recognizing faces and feelings to improve communication and emotional life*. Holt Paperbacks.
- Katz, L. (1972). Developmental stages of preschool teachers. *Elementary school journal*, 73, 50-54.
- Ricard, M. (2013). *Plaidoyer pour l'altruisme. La force de la bienveillance*. Paris : Nil.
- Thiébaud, M. & al. (2016). Travailler avec des hypothèses dans l'analyse de pratiques professionnelles en groupe. In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 7, pp. 16-27. <http://www.analysedepratique.org/?p=1196>.
- Thiébaud, M. (2015). Animer un groupe d'APP, ça s'apprend. Oui mais comment. Retour sur des formations et l'expérience développées en Suisse. In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 5, pp. 31-47. <http://www.analysedepratique.org/?p=1681>.
- Thiébaud, M. (2013). Multiples bénéfices de l'analyse de pratiques professionnelles en groupe : quels éléments clés les favorisent ? In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 1, pp. 61-72. <http://www.analysedepratique.org/?p=54>.
- Vacher, Y. (2015). *Construire une pratique réflexive. Comprendre et agir*. Bruxelles : De Boeck.